



Les bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg ... 1^{re} partie : que sont-ils devenus à la rentrée suivante ?

Céline Monicolle, Annie Cheminat

Aujourd'hui, 60% d'une classe d'âge obtient le baccalauréat, preuve de l'importance de ce diplôme dans le parcours scolaire des jeunes. Cependant, le baccalauréat n'est pas une fin en soi et il doit constituer une porte d'entrée vers des études supérieures, au moins pour les bacheliers généraux et technologiques.

Que deviennent les bacheliers une fois le baccalauréat obtenu ? Combien poursuivent des études ? Où s'inscrivent-ils ? Quelle est leur réussite ? Jusqu'à quel niveau d'étude vont-ils ?

Afin de répondre à l'ensemble des questions posées, un suivi de cohorte sur cinq ans de l'ensemble des bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg, inscrits en 2003-2004 dans une formation de l'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'éducation nationale (MEN) a été réalisé.

Cette première note se focalise sur le passage de la classe de terminale à la première année du post bac. Elle vient en complément du document diffusé depuis plusieurs années par le Service académique d'information et d'orientation, « L'entrée dans les études supérieures » qui permet de connaître le devenir des bacheliers d'une année à l'autre, depuis leurs intentions, recueillies en mars, jusqu'à la rentrée, en constatant les présents dans les différentes filières. Les poursuites d'études au delà de la première année feront l'objet d'une seconde note.

Les bacheliers 2003

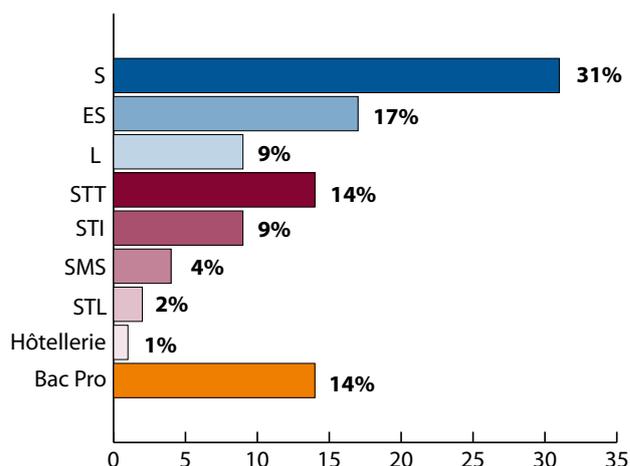
57% de bacheliers généraux

12 274 élèves de classes terminales, inscrits dans un lycée de l'académie de Strasbourg, ont obtenu le baccalauréat en 2003 : 57% un baccalauréat général, 29% un baccalauréat technologique et 14% un baccalauréat professionnel.

Les titulaires d'un baccalauréat Scientifiques (S) sont majoritaires : ils représentent 31% de l'ensemble des bacheliers, incluant 4% qui ont choisi la spécialité Sciences de l'ingénieur.

Les bacheliers « Sciences et technologies du tertiaire (STT) » et « Sciences et technologies industrielles (STI) » sont majoritaires parmi les bacheliers technologiques et représentent respectivement 14% et 9% des bacheliers 2003 de l'académie.

Figure 1 : Répartition (%) des bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg selon la série du baccalauréat.



41% des bacheliers ont obtenu une mention

41% des bacheliers 2003 ont obtenu le baccalauréat avec mention : 3% la mention Très Bien (TB), 10% la mention Bien (B) et 28% la mention Assez Bien (AB).

En moyenne, le pourcentage de bacheliers qui ont obtenu les mentions TB ou B est supérieur de près de 10 points pour les bacheliers généraux par rapport aux bacheliers technologiques et professionnels, avec 17% en moyenne pour les premiers contre 8% pour les autres. En revanche, la proportion de bacheliers qui n'ont pas obtenu de mention est la même pour les bacheliers généraux et professionnels (57%) et de l'ordre de 67% pour les bacheliers technologiques.

Les caractéristiques des bacheliers 2003

En 2003, les bacheliers de l'académie de Strasbourg étaient majoritairement des femmes (56%) et avaient dans 63% des cas obtenu le baccalauréat sans redoublement. 52% d'entre eux étaient issus d'un milieu familial «moyen», mais 15% seulement étaient boursiers.

Les caractéristiques des bacheliers sont parfois très différentes d'une série de baccalauréat à l'autre. Ainsi, si les femmes sont, en moyenne, majoritaires parmi les bacheliers 2003, la répartition homme-femme est dans certaines séries très déséquilibrée. On peut ainsi classer les séries de baccalauréats selon trois typologies :

- les séries dans lesquelles la répartition entre filles et garçons est à peu près équilibrée. C'est le cas du bac S avec 51% de filles (hors S-SI), du bac technique « Sciences et technologies de laboratoire (STL) » (53%) et des bacs professionnels (51%) ;

- les séries dans lesquelles les filles sont largement majoritaires telles que le bac « Sciences et techniques médico-sociales (SMS) » (98%), le bac Littéraire (86%), le bac « Sciences et technologies du tertiaire » (68%) et le bac « Économique et social » (67%) ;

- les séries où les filles sont très peu présentes : le bac S-SI (10% seulement), le bac STI (9%), et le bac hôtellerie (9%).

La proportion d'élèves qui ont réussi sans aucun redoublement au cours de leur scolarité varie également d'une série du baccalauréat à l'autre. Cette proportion est comprise entre 70% et 85% pour les bacheliers généraux ; elle est moindre pour les bacheliers technologiques où elle se situe entre 43% et 52%. Enfin, elle est de 42% pour les bacheliers professionnels.

De même, la proportion de boursiers s'établit

autour de 10% pour les baccalauréats généraux et oscille entre 25% (bac STI) et 40% (bac SMS) pour les baccalauréats technologiques. Cette proportion s'élève à 28% chez les bacheliers professionnels.

Enfin, les bacheliers dont les parents relèvent d'une « Profession et catégorie socioprofessionnelle » (PCS) « moyenne » sont sous représentés parmi les bacheliers généraux. Ils représentent entre 35 et 40% des bacheliers scientifiques selon les spécialités, entre 45 et 50% pour les bacs ES et L. A l'inverse, ces bacheliers sont sur-représentés dans les filières professionnelles (79%) et, bien qu'en moindres proportions, dans les filières technologiques (environ 66% pour les baccalauréats SMS et STT et 56% pour les baccalauréats STL, STI et hôtellerie).

Les inscrits en 1^{re} année de post bac

71% des néobacheliers dans le post bac

A la rentrée 2003, 8 665 néobacheliers de l'académie de Strasbourg se sont inscrits dans les filières post bac relevant du Ministère de l'Éducation

Définitions

Age d'obtention du bac: Deux valeurs pour cette variables ont été créées. Sont considérés comme « à l'heure », les bacheliers qui n'ont jamais redoublé, c'est à dire qui ont 18 ans ou moins l'année de leur bac, pour les bacheliers généraux et technologiques (naissance en 1985 ou après) et 19 ans ou moins pour les bacheliers professionnels (naissance en 1984 ou après). Sont considérés comme « en retard » les bacheliers ayant plus de 18 ans (naissance en 1984 ou avant) pour les bacheliers généraux et technologiques et plus de 19 ans pour les bacheliers professionnels (naissance en 1983 ou avant).

Les Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Les PCS des bacheliers 2003 (nomenclature de l'INSEE) ont été regroupées en deux valeurs en conformité avec la Base centrale des nomenclatures (BCN) du Ministère de l'éducation nationale. Les PCS « favorisées » regroupent les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les chefs d'entreprises de dix salariés et plus et les retraités de ces mêmes PCS. Les PCS « moyennes » regroupent les agriculteurs exploitants, les artisans, les commerçants et assimilés, les employés, les ouvriers, les personnes sans activité professionnelle, les personnes dont la PCS n'est pas renseignée et les retraités de ces mêmes PCS.

Source : Référentiel national des concepts utilisés dans les applications de gestion et les opérations statistiques.

Remarques

Sur les 8759 bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg ayant poursuivi des études en 2003-2004 dans une formation relevant du MENESR, 94 se sont inscrits dans une formation de niveau V ou IV, c'est à dire d'un niveau inférieur ou égal au baccalauréat qu'ils avaient déjà obtenu. Il s'agissait essentiellement de Mentions complémentaires (MC) ou de Formations complémentaires d'initiative locale (FCIL). Les bacheliers qui se sont inscrits dans ces formations étaient surtout issus des séries SMS (45 bacheliers), professionnelles (19) et hôtellerie (16). Aucun suivi de cohorte n'a été effectué pour ces étudiants. C'est pourquoi le suivi de cohorte porte sur 8665 individus et non sur les 8759 inscrits en 1ère année de post bac.

Sur les 8665 bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg poursuivant des études dans l'enseignement supérieur relevant de l'éducation nationale, 380 ont suivi un cursus parallèle (université ou IUT et STS ou CPGE), 134 avaient deux inscriptions principales à l'université, et 16 avaient à la fois deux inscriptions principales à l'université et un cursus parallèle. Dans ces cas, une seule inscription a été suivie, l'inscription dans les filières sélectives étant privilégiée.

Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), toutes académies confondues, soit un taux d'entrée global de 71% par rapport à l'ensemble de la cohorte des néobacheliers 2003.

Les deux-tiers d'entre eux se sont orientés vers

des formations universitaires : 8% en 1^{er} année de préparation aux concours du secteur santé, 16% en 1^{er} année d'IUT, et 42% dans les autres filières universitaires, majoritairement en 1^{er} année de licence.

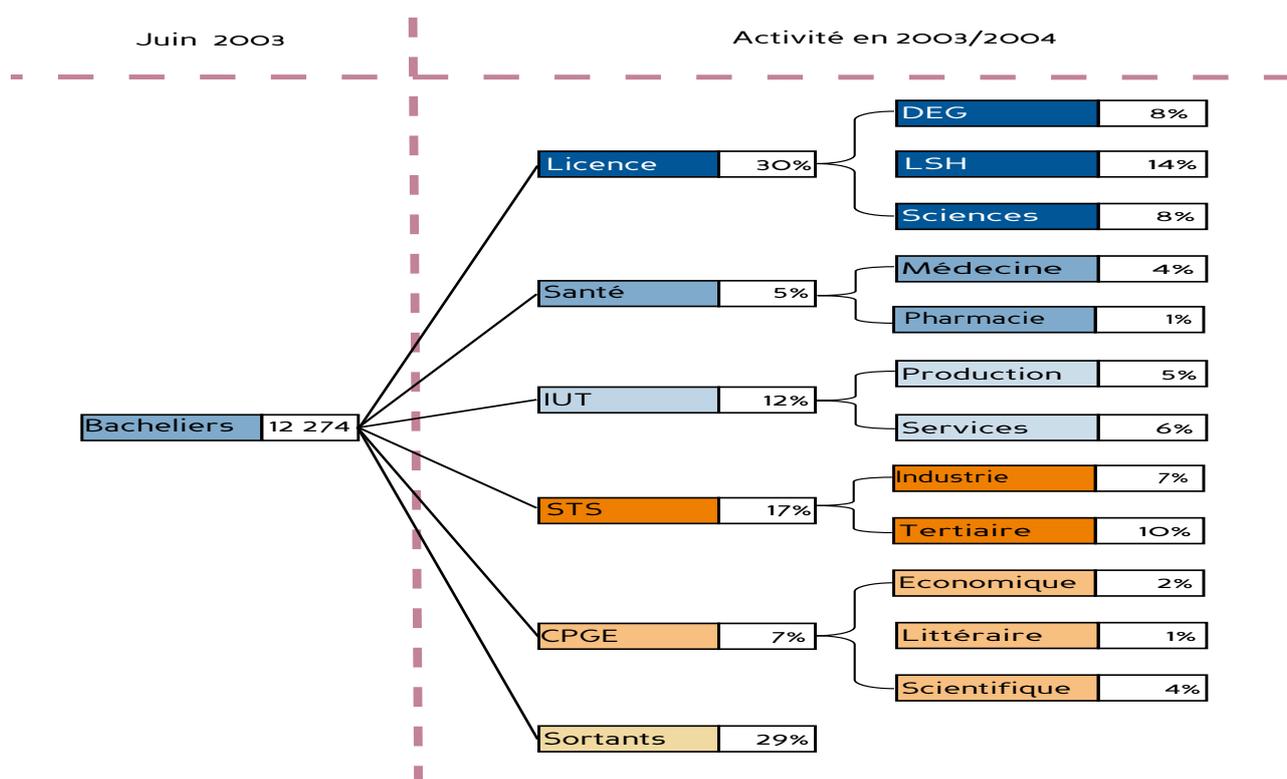
Le tiers restant s'est inscrit en Section de techniciens supérieurs (STS) ou Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Les STS ont accueilli 24% de la population considérée et les CPGE 10% seulement.

29% des bacheliers 2003 ne se retrouvent pas dans ces filières, soit qu'ils aient choisis de poursuivre des études dans une formation relevant d'un autre ministère, d'un établissement privé ou étranger, soit qu'ils soient entrés directement sur le marché du travail après l'obtention de leur baccalauréat.

Des taux de poursuite d'études variables selon la série du baccalauréat

Au sein de la population observée, le taux d'entrée dans l'enseignement supérieur varie selon la série du baccalauréat. Ainsi 83% des bacheliers généraux poursuivent des études dans le post bac relevant du MENESR, contre seulement 71% des bacheliers technologiques et 24% des bacheliers professionnels. Ce dernier résultat n'est guère surprenant puisque la finalité première du baccalauréat professionnel est, comme son nom l'indique, de former à un métier et

Figure 2 : Répartition (%) des bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg selon la filière d'inscription, à la rentrée 2003-2004, en 1^{er} année de l'enseignement supérieur relevant de l'Éducation nationale



de préparer à une entrée directe sur le marché du travail.

Si ces taux varient peu entre les différents baccalauréats généraux (entre 80% et 85% selon la série), ce n'est pas le cas pour les baccalauréats technologiques pour lesquels les taux de poursuite d'études oscillent entre 41% pour les titulaires d'un bac SMS et 80% pour les titulaires d'un bac STI.

Tableau 1 : Taux d'entrée (%) dans l'enseignement supérieur relevant de l'Education nationale selon la série du baccalauréat

Académie de Strasbourg	Bacheliers 2003	Entrants post-bac
		%
Bacs généraux	6964	83%
S	3805	85%
dont SI	492	87%
dont SVT	3313	85%
ES	2108	80%
L	1051	81%
Bacs technologiques	3620	71%
STT	1739	71%
STI	1072	80%
SMS	434	41%
STL	261	77%
Hôtelier	114	76%
Bacs professionnels	1690	24%
Total	12274	71%

Le taux de poursuite d'études apparaît également dépendant de la mention obtenue au baccalauréat. Toutes séries confondues, il est de 86% pour ceux qui ont eu une mention TB, 80% pour la mention B, 74% pour la mention AB et 68% pour ceux qui ont obtenu le baccalauréat sans mention.

Des taux de poursuites d'études variables selon le profil des bacheliers

L'âge d'obtention du baccalauréat est l'une des caractéristiques qui a le plus d'incidence sur le taux de poursuites d'études : 77% des bacheliers qui ont obtenu le baccalauréat à 18 ans ou moins pour les bacheliers généraux et technologiques, et 19 ans ou moins pour les bacheliers professionnels, se sont inscrits dans l'enseignement supérieur contre seulement 61% des bacheliers plus âgés.

La « Profession et catégorie socioprofessionnelle » (PCS) des parents exerce également une

influence sur le taux de poursuites d'études. Ainsi, il est de 76% pour les bacheliers issus de familles « favorisées » contre 67% pour les autres.

En revanche, le fait de disposer ou non d'une bourse ne semble pas avoir d'impact sur ce taux, et l'écart est minime entre le pourcentage de garçons et celui des filles qui entrent dans l'enseignement supérieur, avec 74% pour les premiers et 70% pour les secondes.

Le choix des poursuites d'études

Choix des filières selon le bac

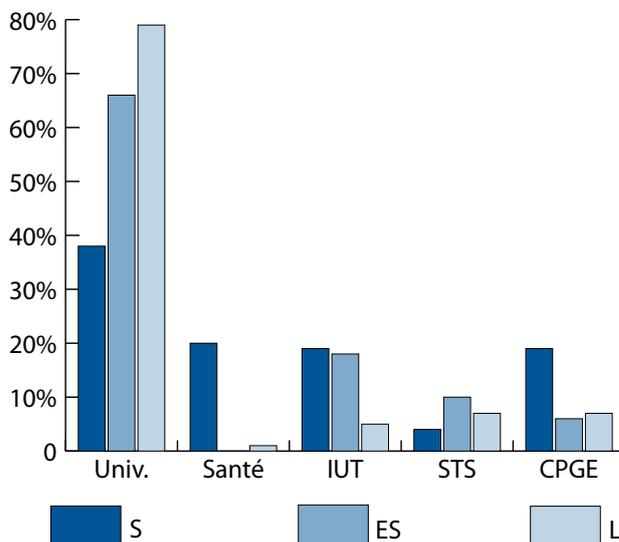
- Les bacheliers généraux

83% des 6 964 bacheliers généraux 2003 se sont inscrits à la rentrée 2003 dans le post bac relevant du MENESR. Parmi eux, environ 80% se sont inscrits dans une filière universitaire, (incluant 17% en IUT et 12% dans une filière du secteur de la santé), 13% en CPGE, et 6% seulement en STS.

Les bacheliers L s'orientent majoritairement vers l'université et environ 80% d'entre eux s'inscrivent en 1^{re} année de licence tandis que les CPGE et les STS se partagent équitablement 14% d'entre eux.

Les bacheliers ES ne sont que 66% à avoir choisi les filières universitaires générales contre 28% pour les filières professionnelles courtes, IUT (18%) ou STS (10%).

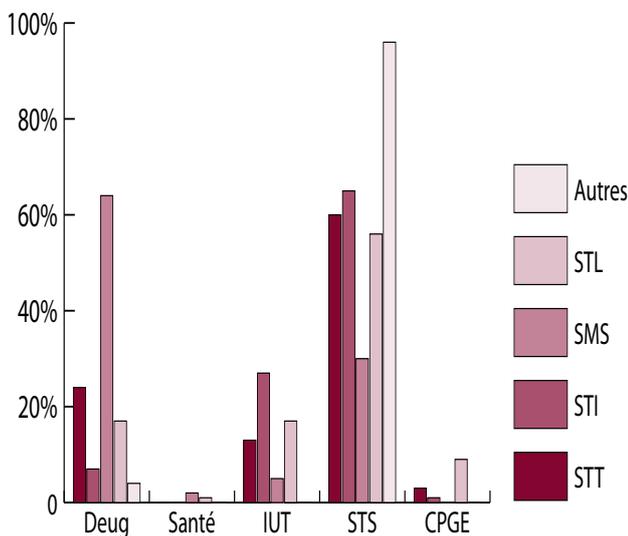
Figure 3 : Répartition (%) entre les filières post bac des bacheliers 2003 inscrits dans l'enseignement supérieur, selon la série du baccalauréat général.



Les bacheliers S font des choix plus hétérogènes. Ainsi les retrouve-t-on en 1^{re} année de licence (environ 38%), en 1^{re} année du secteur santé (20%), en IUT (19%) et autant en CPGE, et seulement 4% en STS. Au sein même de la population des bacheliers scientifiques, les choix de poursuites d'études diffèrent selon la spécialité du baccalauréat : les bacheliers S-SI s'inscrivent préférentiellement en IUT (46%) ou en CPGE (21%) et, en moindre proportion en licence à l'université (27%). Les autres bacheliers S privilégient les filières universitaires (40%), les 1^{res} années de préparations aux concours du secteur santé (23%), puis les CPGE (18%) et enfin les IUT (14%).

- Les bacheliers technologiques

Figure 4 : Répartition (%) entre les filières post bac des bacheliers 2003 inscrits dans l'enseignement supérieur, selon la série du baccalauréat technologique.



71% des 3 620 bacheliers technologiques 2003 ont poursuivi des études post baccalauréat dans des formations de l'Education nationale. Les deux tiers d'entre eux ont choisi une inscription en STS.

Le taux de poursuite d'études en STS oscille cependant entre 56% et 65% selon la série, à l'exception du baccalauréat hôtellerie dont la quasi totalité (97%) des titulaires s'est inscrite en STS et des bacheliers SMS qui, à l'inverse, ne sont que 30% à avoir choisi ce type de formation. Les bacheliers SMS préfèrent aux STS les filières universitaires hors IUT (64%).

Lorsqu'ils choisissent l'université, les bacheliers STI ou STT ont privilégié les IUT (environ 25%) et plus marginalement les autres filières universitaires (7% et 13% respectivement).

Hormis ceux qui ont poursuivi en STS, les bache-

liers STL se sont répartis équitablement entre les IUT et les autres filières universitaires (17% pour chacun) et 8% d'entre eux ont été admis en CPGE.

- Les bacheliers professionnels

24% des 1 690 bacheliers professionnels 2003 se sont répartis à parts sensiblement égales entre les filières universitaires générales (41%) et les STS (48%). Une minorité d'entre eux s'est inscrite en IUT (6%).

Orientation selon le genre

Globalement, les filles sont moins représentées que leurs homologues masculins dans les filières sélectives (CPGE) ou les filières professionnelles courtes que sont les IUT et les STS.

Ainsi, parmi celles qui ont obtenu le baccalauréat en 2003 et ont poursuivi des études post bac, 23% se sont inscrites en STS, 11% ont été admises en IUT et seulement 8% en CPGE, contre respectivement 27%, 22% et 12% pour les garçons. L'écart entre filles et garçons est particulièrement significatif pour les filières d'IUT : - 11 points en défaveur des filles.

Méthodologie

Le suivi de cohorte concerne les bacheliers 2003 qui se sont inscrits à la rentrée suivante dans une formation relevant du ministère de l'éducation nationale au niveau national. De fait, sont exclus, par manque d'informations, les bacheliers qui se sont inscrits dans une autre formation (formations relevant d'autres ministères, des écoles de gestion et de commerce, ou d'établissements hors contrat avec l'Éducation nationale).

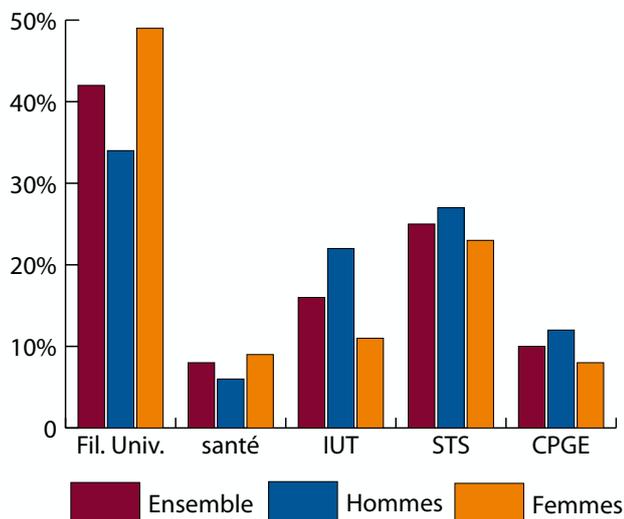
Ce suivi de cohorte a été réalisé, dans le cadre de la collaboration entre l'ORESIPÉ et le rectorat de l'Académie de Strasbourg, à partir d'un fichier du rectorat sur les bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg, des bases de données nationales (SISE) et académiques (SCOLARITE). Ce suivi de cohorte a été réalisé par recoupement des différentes bases, grâce aux numéros d'identifiant national (INE) des bacheliers. Il ne traite pas des résultats des bacheliers mais des niveaux atteints (bac+2, bac+3...) par les bacheliers.

Bibliographie

Bernard Convert, «Suivi de cohorte - Bacheliers 2001», N°1 à 5, ORES, décembre 2006.
 Corinne Le Noan, «Bacheliers 2003 de l'Académie de Bordeaux, Qu'ont-ils fait après le baccalauréat?», 09/05.

A l'inverse, les filles s'orientent légèrement plus que les garçons vers les filières du domaine de la santé (9% contre 6%) et elles sont beaucoup plus nombreuses à s'orienter vers les filières universitaires (49% contre 34%).

Figure 5 : Répartition (%) des bacheliers 2003 inscrits dans l'enseignement supérieur entre les différentes filières post bac, selon le genre.

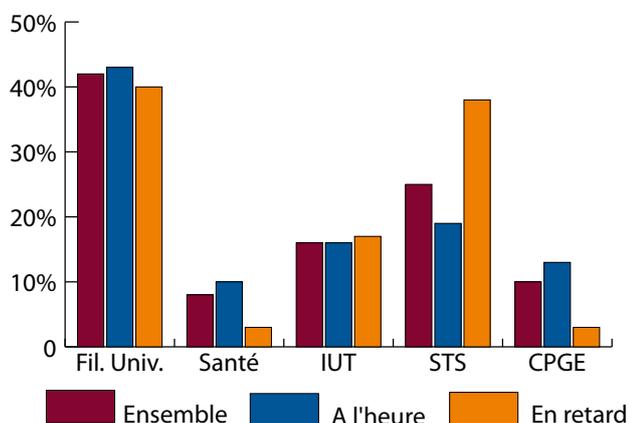


Orientation selon l'âge d'obtention du bac

Qu'ils aient obtenu le baccalauréat à « l'heure » ou non, entre 40 et 43% des bacheliers 2003 de l'académie qui ont poursuivi des études dans une formation relevant de l'Éducation nationale, se sont inscrits en 1^{er} année de licence et 16% dans une filière d'IUT.

En revanche, l'âge d'obtention du baccalauréat semble exercer une influence pour la poursuite des

Figure 6 : Répartition (%) des bacheliers 2003 inscrits dans l'enseignement supérieur entre les différentes filières post bac, selon l'âge au baccalauréat.

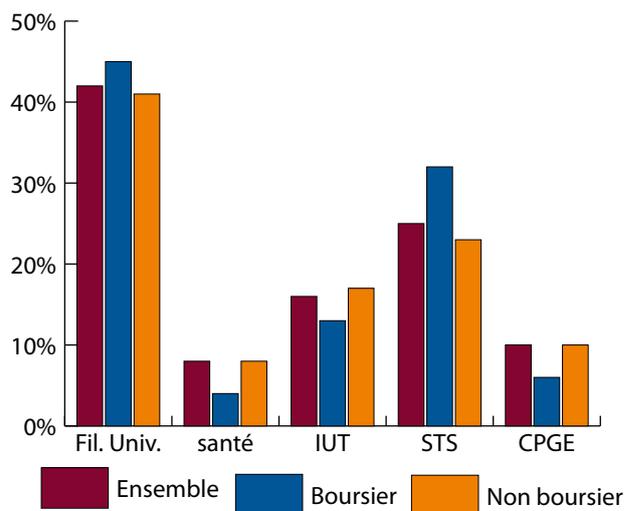


études en STS, CPGE et dans les filières du secteur santé. Ainsi, les bacheliers qui avaient 18 ans ou moins (ou 19 ans ou moins pour les bacheliers professionnels) en 2003 sont respectivement 19%, 13% et 10% à s'orienter vers ces filières contre 38%, 3% et 3% pour les bacheliers plus âgés

Orientation des étudiants boursiers

Si les taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur sont identiques pour les bacheliers boursiers et non boursiers, on relève que les boursiers s'orientent plus massivement vers les STS (+9 points) mais en proportion moindre vers les IUT (-4 points). Ils sont également plus nombreux en proportion à s'inscrire dans les filières universitaires (+4 points) et moins nombreux dans les formations du secteur santé et en CPGE (-4 points pour chacune de ces filières).

Figure 7 : Répartition (%) entre les filières post bac des bacheliers 2003 inscrits dans l'enseignement supérieur, selon l'obtention d'une bourse ou pas.



Orientation des étudiants selon la catégorie sociale des parents

Les bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg, qu'ils soient issus d'un milieu « moyen » ou d'un milieu « favorisé », s'orientent dans les mêmes proportions vers les filières universitaires et les IUT. Les différences en matière d'inscription s'observent pour les formations du secteur de la santé et les CPGE où les bacheliers issus d'un milieu « favorisé » sont sur représentés, à l'inverse des STS où ils sont sous représentés.

Des bacheliers 2003 peu mobiles

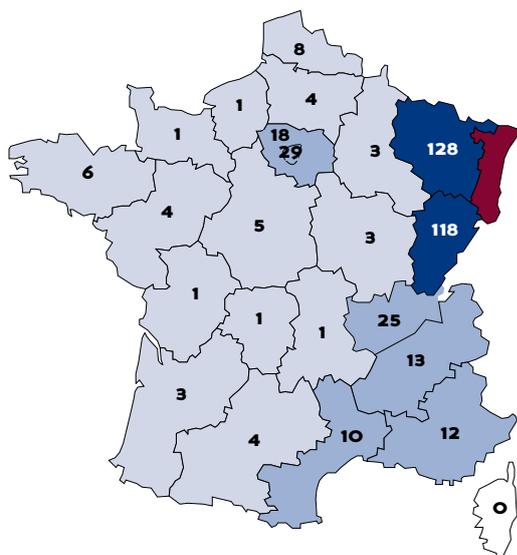
Parmi les bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg qui ont poursuivi des études au sein de l'Éducation nationale, seuls 5%, soit 398, ont quitté l'académie. Ce taux global cache des disparités selon la série du baccalauréat.

Ainsi, le pourcentage des bacheliers qui ont poursuivi des études hors académie est compris entre 1% pour les bacheliers professionnels et 14% pour les bacheliers scientifiques, spécialité Sciences de l'ingénieur.

De façon générale, les bacheliers généraux sont plus mobiles que les bacheliers technologiques, eux mêmes plus mobile que les bacheliers professionnels, avec respectivement 6%, 3% et 1% d'études hors académie de Strasbourg.

Au total, 25 académies sur les 30 existantes ont enregistré des inscriptions de bacheliers 2003 de

Figure 8 : Répartition géographique des 398 bacheliers 2003 ayant poursuivi des études en dehors de l'académie d'Alsace à la rentrée 2003-2004.



Définitions

Taux de passage en 2^e année: pourcentage de bacheliers d'une filière donnée qui passe dans l'année supérieure (bac+2), avec ou sans réorientation.

Taux de redoublement : pourcentage de bacheliers qui restent au même niveau d'une année sur l'autre. Si tout en restant au même niveau d'étude, on observe un changement de filière, il y a «redoublement avec réorientation»

Taux de sortie: proportion de bacheliers qui ne se sont pas réinscrits l'année suivante dans une filière de l'enseignement supérieur relevant de l'éducation nationale.

l'académie de Strasbourg. Les deux académies limitrophes - Besançon et Nancy-Metz - ont attiré les deux tiers des 398 bacheliers inscrits hors académie de Strasbourg, les académies d'Île de France en ont accueilli 12% (7% pour l'académie de Paris), celles de Lyon et Grenoble respectivement 6% et 3%. Les autres académies n'ont accueillis qu'entre 1 et 10 bacheliers.

Les résultats à l'issue de la 1^{re} année

A l'issue de leur première année de post bac, 60% des bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg (5167) ont poursuivi des études en année supérieure, 15% (1266) ont redoublé, 11% (1002) se sont réorientés dans une autre formation de niveau bac+1 et 14% (1230) ne se sont pas réinscrits.

Le devenir des bacheliers 2003 à l'issue de cette première année diffère considérablement selon la filière dans laquelle il se sont inscrits à la rentrée 2003.

Les CPGE sont les filières qui affichent les taux de passage en seconde année les plus importants, de l'ordre de 86%, identiques quelle que soit la série de

Tableau 2 : Le devenir des bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg à l'issue de la première année de post bac, par filière.

Filière d'inscription	Effectifs	Devenir des bacheliers 2003 inscrits en 1 ^{re} année de post bac en 2003-2004				
		Passage en 2 ^e année	Redoublement	Réorientation	Sorties	Total
Université	3669	45%	19%	17%	19%	100%
Santé	667	18%	57%	14%	11%	100%
IUT	1411	77%	3%	10%	9%	100%
STS	2077	76%	7%	3%	14%	100%
CPGE	841	86%	1%	8%	5%	100%
Total	8665	60%	15%	11%	14%	100%

CPGE, scientifique, économique ou littéraire. A l'issue d'une première année de CPGE, les redoublements sont quasi inexistantes et les étudiants qui n'ont pas été admis au niveau bac+2, se sont soit réorientés (8%) ou sont sortis de l'enseignement supérieur relevant de l'éducation nationale (5%).

Les IUT et STS ont des taux de passage de 1^{re} en 2^e année comparables, de l'ordre de 75%. En revanche, les inscrits en 1^{re} année d'IUT se réorientent davantage qu'ils ne redoublent lorsqu'ils n'ont pas été admis à poursuivre en 2^e année. Inversement, les étudiants de 1^{re} année de STS redoublent plus volontiers et sont moins enclins, en cas d'échec à poursuivre dans les autres filières de l'Éducation nationale.

Pour les licences, les taux de passage en 2^e année est significativement inférieur et varient de 40% des inscrits pour les filières relevant du domaine Droit-économie-gestion (DEG), à 44% pour les filières de Lettres et sciences humaines (LSH), et 52% pour les filières scientifiques. Il s'en suit des taux de redoublement et de réorientation plus élevés que pour les autres formations.

Enfin, les formations du secteur de la santé sont celles pour lesquelles les bacheliers 2003 enregistrent les taux de passage en 2^e année les plus faibles: 16% pour la 1^{re} année de Médecine et 24% pour la 1^{re} année de pharmacie, ces taux étant tributaires du numerus clausus fixé au niveau national pour chacune des filières conduisant au diplôme d'état de docteur en Médecine, Odontologie et Pharmacie.

Conclusion

A l'issue d'une 1^{re} année après l'obtention du baccalauréat, 60% des 8 665 bacheliers 2003 qui ont entamé des études dans le post bac à la rentrée 2003 ont poursuivi, à la rentrée suivante, en 2^e année, dans la filière de leur choix initial ou dans une autre filière après réorientation. Si l'on prend en compte les redoublants et les étudiants qui se sont réinscrits en 1^{re} année dans une autre filière, c'est 86% de cette cohorte de néobacheliers qui poursuit des études au sein des formations post bac relevant de l'Éducation nationale, un an après l'obtention du baccalauréat.

Les 14% restant ont quitté les formations de l'Éducation nationale et, soit se sont réorientés vers des établissements relevant d'autres ministères ou vers des institutions privées, soit sont entrés sur le marché du travail.

En bref

Un taux d'entrée dans le post bac de 71%

Ce taux d'entrée global varie en fonction de la série du baccalauréat, de la mention obtenue et des variables sociales et scolaires.

Deux tiers des inscriptions à l'université

Les bacheliers 2003 s'orientent en premier lieu en 1^{re} année de DEUG ou L1 (42%) puis en STS (25%), IUT (16%), CPGE (10%) et santé (8%).

Des bacheliers peu mobiles

Seulement 5% des bacheliers 2003 ont quitté l'académie de Strasbourg pour poursuivre leurs études, les bacheliers généraux étant les plus mobiles. Deux tiers des départs se font pour les académies limitrophes, Nancy-Metz et Besançon.

60% de passage à bac +2

Parmi les inscrits en 1^{re} de post bac, 60%, à l'issue de cette année, passe à un niveau bac+2, 15% redoublent et 12% se réorientent tout en restant au niveau bac+1. Enfin, 14% ne se réinscrivent pas l'année suivante.

Des taux de passage à bac+2 plus élevés dans les filières sélectives

Les inscrits en CPGE, STS et IUT enregistrent de fort taux de passage à bac+2 : de 76% à 86%, contrairement aux premières années de filières universitaires et de santé: seulement 45% et 18% des inscrits passent à un niveau bac +2.

Les dossiers de l'Observatoire

Directeur de la publication : Alain Bertz, Président de l'Université de Strasbourg

Conception : Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants d'Alsace (ORESIFE, directrice Annie Cheminat)

Mise en page : Céline Monicolle, chargée d'études

Maquette : Dominique Biache

Impression : ORESIFE - 4 rue Blaise Pascal - 67070 Strasbourg cedex,

<http://www.universites-formations-alsace.fr/FR/observatoire-oresife/index.html>